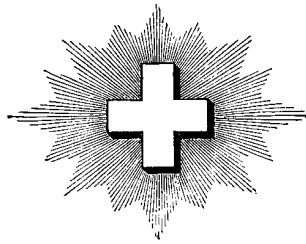


BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 7722

23 décembre 1893, 6¹/₄ h., p.

Classe 64

A.-F. ROCHAT-BENOIT, à VERS-CHEZ-GROSJEAN (Vallée de Joux, Suisse).

Perfectionnement apporté aux compteurs des chronographes.

Le perfectionnement qui fait l'objet de la présente demande de brevet concerne la partie du mécanisme qui a pour but de faire tourner dent par dent, la roue de compteur d'un chronographe quelconque et d'arrêter, à l'aide de la même pièce qui produit cette rotation, ladite roue de compteur d'une façon absolument sûre et précise après chaque saut d'une de ses dents.

Ce perfectionnement est représenté dans le dessin ci-joint, dans lequel la fig. 1 le montre dans la position du repos, c'est-à-dire entre deux sauts de la roue *A* portant l'aiguille du compteur.

La fig. 2 montre les parties en question du mécanisme au moment où la pièce intermédiaire *B* est sur le point de produire le saut d'une dent de ladite roue *A*.

La fig. 3 représente séparément la pièce *B*.

Entre les têtes de deux vis *x* et *y*, fixées à la ³/₄ platine *X*, est placée librement une pièce *B* de forme particulière, ayant un crochet *b*¹, deux portées *b*² et *b*³ et une goupille *b*⁴. Cette dernière est actionnée par un ressort *C* placé de façon à ce que en appuyant son extrémité contre la goupille *b*⁴ de la pièce *B*, il fasse appuyer la portée *b*² de cette dernière contre la vis *x* et presse en même temps la tête biseautée de ladite pièce *B* à fond dans la denture

de la roue *A*. Cette dernière est donc rigidement fixée en place.

La queue de la pièce *B* porte un crochet *b*¹ qui, dans la position de cette dernière indiquée ci-dessus et représentée en fig. 1, se trouve sur le passage d'un doigt *d* fixé à l'axe de la roue de chronographe *D*, qui fait un tour par minute. En passant en regard de la pièce *B* ce doigt *d* la soulève tout d'abord en la faisant pivoter sur la vis *x*, de façon à dégager la tête de *B* hors de la denture de la roue *A*, puis le doigt *d* rencontre le crochet *b*¹ et l'entraîne jusqu'à ce que la portée *b*³ rencontre la vis *y*. La pièce *B* pivotant alors autour de la vis *y* ledit crochet *b*¹ échappe au doigt *d* et le ressort *C* chasse de nouveau la pièce *B* dans sa première position.

En sautant ainsi de la position de la fig. 2 à celle de la fig. 1 la pièce *B* fait tourner subitement d'une dent la roue de compteur *A* et la retient ensuite rigidement dans sa nouvelle position.

Un levier *E*, qui fait partie du mécanisme de chronographe non représenté et dont la fonction proprement dite, qui consiste à agir comme un frein sur la roue *D*, n'a rien à faire avec la présente invention, est disposé de façon à empêcher la pièce *B* de se soulever.

Un ressort de friction *G*, fixé à la ³/₄ pla-

tine X et frottant sur la roue A , empêche cette dernière de tourner follement pendant que la pièce B n'est pas en contact avec elle.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique comme mon invention un perfectionnement apporté à la partie du mécanisme de chronographe-compteur qui sert à

produire le saut dent par dent de la roue de compteur, caractérisé par une pièce B ayant un crochet b^1 des portées b^2 et b^3 et une goupille b^4 actionnée par un ressort C , en combinaison avec les vis x et y et avec le doigt d .

A.-F. ROCHAT-BENOIT.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, à GENÈVE.

A.-F. Rochat-Benoit.
23. décembre 1893.

Brevet N° 7722.
1 feuille.

